



Mercredi 4 février 2026

COMMUNIQUÉ

Après l'attaque d'une enseignante, le Spelc réaffirme l'urgence de protéger le personnel.

Le Spelc exprime sa profonde tristesse, sa consternation et sa vive inquiétude à la suite de l'agression au couteau dont a été victime une enseignante d'arts plastiques à Sanary-sur-Mer.

Nous adressons en premier lieu tout notre soutien à notre collègue, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble des personnels et de la communauté éducative profondément choqués par cet acte de violence inacceptable.

Cette agression dramatique rappelle avec une brutalité insoutenable que les personnels de l'Éducation nationale exercent leur métier dans un climat de plus en plus anxiogène, marqué par des violences répétées et un sentiment d'insécurité croissant. La peur ne peut ni ne doit devenir une composante ordinaire de nos conditions de travail.

Le Spelc condamne avec la plus grande fermeté toute violence à l'encontre des personnels. Il réaffirme avec force que la protection des agents doit être une priorité absolue. Les discours ne suffisent plus : des mesures concrètes, immédiates et durables sont indispensables pour garantir la sécurité des personnels et prévenir de nouveaux drames.

Nous restons pleinement mobilisés et solidaires pour défendre des conditions de travail dignes, une école protectrice et le respect de celles et ceux qui la font vivre chaque jour.

**Le Spelc exige des mesures immédiates et concrètes
pour protéger l'école.**